

CIRCULAIRE N° 30 / 2024 – 5 avril 2024

Objet : Rapport Commission des Affaires Culturelles de l'Éducation de l'Assemblée Nationale
« le financement public de l'enseignement privé sous contrat »

DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chères et chers collègues,

Vous trouverez joint le rapport de la Commission des Affaires Culturelles de l'Éducation de l'Assemblée Nationale sur « le financement public de l'enseignement privé sous contrat ».

Pour rappel, notre intervention **jointe** lors la convocation de notre Fédération du 25 octobre 2023.

[Extraits dans le rapport par la Commission](#)

Page 48 du rapport

La Fédération des délégués départementaux de l'Éducation nationale estime que ce ratio n'est pas respecté :
« Sur la période 2000 à 2012 le public perd 62 911 postes et le privé seulement 2 133. Si le ratio 80/20 avait été respecté c'est plus de 15 000 postes qu'il devrait rendre. ».

Page 71 du rapport

Le rôle des délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) ne peut pas, à ce titre, venir combler ces lacunes. L'article L. 241-4 du code de l'éducation leur confie en effet une mission d'inspection des établissements d'enseignement du premier et du second degré, publics et privés. Ces inspections se limitent cependant, une nouvelle fois, aux questions non liées à l'enseignement : hygiène, sécurité, etc. **Par ailleurs, un certain nombre de DDEN – dont la fédération revendique l'abrogation des lois « Debré » et « Carle » –** sont réticents à les organiser, dès lors qu'ils ne souhaitent pas avoir à demander l'attribution de moyens supplémentaires aux établissements privés pour leur permettre de se mettre en conformité avec les règles d'hygiène ou de sécurité notamment. **Une fiche figure toutefois au sein du vade-mecum des DDEN sur les vérifications spécifiques à effectuer dans les établissements privés.**

Page 147 du rapport

La Fédération des délégués départementaux de l'Éducation nationale indique que cette concurrence entre le public et le privé naît et se nourrit d'un rapport de plus en plus individuel à l'école, dans une logique de marchandisation qui affecte désormais tous les aspects de la société.

Amitiés laïques et fédérales.